



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services du Cabinet  
Service des sécurités  
Bureau gestion de crise,  
défense et sécurité nationale

# **ALERTE**

## **SITUATION METEOROLOGIQUE POUR UN RISQUE NEIGE VIGILANCE JAUNE**

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance JAUNE Neige pour un événement se déroulant la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 janvier 2022.

### **Situation :**

Une perturbation arrive par l'ouest en deuxième moitié de nuit de jeudi à vendredi. Les précipitations se font sous forme de neige pratiquement jusqu'en plaine. C'est de la pluie et neige mêlée au mieux aux altitudes les plus basses. Mais dès 150 ou 200m de faibles chutes de neige sont attendues.

En général sur cette fin de nuit les sols sont justes blanchis ou une couche autour de 1 cm est possible. 1 ou 3 cm sur les points hauts sont probables, notamment sur le relief des Ardennes.

### **Conseils de comportement**

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
  - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
  - les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.